



Question sur construction de bassin de rétention d'eau

Par **RoLoaD**, le **06/06/2010** à **04:59**

Bonjour,

Actuellement je suis à l'étranger,
Je viens d'apprendre que des voisins en France veulent construire un bassin de rétention d'eau.
Je vis dans un petit village de moins de 300 habitants

Mais le soucis, le bassin de rétention d'eau va être construit dans un champ du fermier .. peuvent tenter d'annuler les travaux ? (le champ est juste derrière ma maison)
je trouve dommage de gâcher le paysage, je n'ai que 17 ans mais je trouve déroutant qu'ils construisent sans demander l'avis des riverains.
Puis après, il n'y a pas que le paysage, et les moustiques ?
Peux t'on négocier légalement , qu'ils doivent s'occuper du bassin correctement ?
je ne veux pas devoir rester chez moi en Été a cause des moustiques.

Je sais bien que je pose en question gratuite , et je ne risque pas d'avoir de réponse avant 1ans ? 2 ans ? voir jamais
Je tenterais tout pour annuler les travaux légalement.
Si vous pouviez m'aidez je serais ravi.
Je vous remercie d'avance
Je veux juste aider mon entourage qui ne se pré-occupe pas maintenant du bassin, et quand il sera fini, ils comprendront trop tard que le paysage sera gâcher + nuisance des moustiques.

Cordialement François